



IAE NANTES
ÉCONOMIE & MANAGEMENT

TYPE DE FORMATION

DU, diplôme d'université bac+5
reconnu niveau I au RNCP (n°28218)

Formation continue

DURÉE DE LA FORMATION

1 an, par sessions

EFFECTIF ATTENDU

25 auditeurs

PRÉ-REQUIS

Diplôme exigé pour
un accès à la formation :

Être titulaire d'un diplôme de
niveau Bac+4 dans le domaine de
l'économie, de la gestion, du droit ou
des techniques commerciales.

Accès par Validation des Acquis
(VA 85) : Une commission
pédagogique de validation des acquis
professionnels examine les dossiers
lorsque le candidat ne dispose
pas du titre requis pour accéder
à la formation. Le coût de cette
procédure est actuellement de 50 €.

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ (DU) CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE

DÉPARTEMENT BANQUE FINANCE ÉCONOMIE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le DU en formation continue Conseiller en Gestion de Patrimoine est une formation généraliste dont les connaissances et compétences techniques recouvrent l'ensemble des composantes du patrimoine (privé, professionnel, social) et des catégories d'investissement (immobilier, produits financiers, prévoyance, etc.). Il est **destiné aux conseillers qui sont essentiellement au contact d'une clientèle de particuliers et de professions libérales.**

Ce programme de formation doit ainsi permettre :

- une remise à niveau et une structuration des connaissances et méthodes déjà acquises au cours de la carrière.
- un approfondissement des connaissances et techniques liées à l'exercice du conseil patrimonial.

Une inscription dans un dispositif global de formation continue

Ce DU fait partie d'un ensemble de formations en Gestion de Patrimoine dispensées au sein de l'Université de Nantes : le Master 2 Gestion de Patrimoine, le DU Conseiller en Gestion de Patrimoine et le DU Gestion du Patrimoine du Dirigeant d'Entreprise. Ce dispositif, qui prend en compte la diversité des pratiques, permet de valider des formations diplômantes à chaque étape du parcours professionnel, tout en étant compatible avec la poursuite, en parallèle, d'une activité professionnelle.



COMPÉTENCES VISÉES

Les connaissances et compétences liées à ce diplôme peuvent être regroupées en 3 catégories :

- **Compétences académiques** : économie, finance, mathématiques financières, droit, fiscalité.
- **Compétences techniques** : gestion d'actifs financiers, immobilier, assurance, prévoyance, retraite, diagnostic, ingénierie patrimoniale.
- **Compétences comportementales** : commerciales, réglementaires, déontologiques, veille informationnelle, aisance rédactionnelle.



PUBLIC CIBLÉ

Le DU de niveau Bac+5 s'adresse à un public de **professionnels de la gestion de patrimoine, ou qui souhaite accéder, par cette formation, à des fonctions dans ce domaine.** Cette formation concerne par conséquent des individus dont l'activité est ou sera exercée en réseau salarié ou de façon libérale (banques, assurances, CGPI, études notariales, cabinets d'expertise comptable, cabinets d'avocats, etc.).



 **ENSEIGNEMENTS**

Cette formation est organisée en trois temps :

- L'accent est d'abord mis sur la **maîtrise des matières fondamentales** nécessaires au bon exercice du conseil patrimonial : économie, finance, droit, fiscalité, mathématiques financières (module « Fondamentaux »).
- Le programme couvre ensuite en détail le **patrimoine du particulier** : produits financiers, prévoyance, retraite et assurance vie, immobilier, patrimoine professionnel, notamment pour les professions libérales, les artisans et les commerçants (module « Composantes et solutions patrimoniales »).

- La formation se termine par le module « **Approche globale** » qui comprend notamment le **diagnostic et l'ingénierie patrimoniale**. Les principes liés au **bon exercice du conseil patrimonial** sont aussi étudiés : réglementaires (LSF, MIF, CIF, etc.), déontologiques (pratique du conseil, etc.), méthodologiques et commerciaux (gisements d'activité, relation client, etc.). Ce module donne également lieu à la rédaction d'analyses de presse, par groupe de 2 à 3 auditeurs. Ces analyses sont présentées à l'ensemble des auditeurs lors des sessions de formation.

MATIÈRE	INTITULÉ	JOURS (30)	HEURES (210)
FONDAMENTAUX (12 JOURS)			
(1)	Environnement économique et financier	3	21
(2)	Mathématiques financières	1	7
(3)	Droit du patrimoine	5	35
(4)	Fiscalité du particulier	3	21
COMPOSANTES ET SOLUTIONS PATRIMONIALES (13 JOURS)			
(5)	Actifs financiers	3	21
(6)	Immobilier	2,5	17,5
(7)	Prévoyance, retraite et assurance vie	3,5	24,5
(8)	Patrimoine professionnel	4	28
APPROCHE GLOBALE (5 JOURS)			
(9)	Exercice professionnel du conseil patrimonial, dont Réglementation et déontologie Analyse de presse (soutenances d'1h - variable selon nombre de groupes)	0,5	3,5
(10)	Ingénierie patrimoniale	4,5	31,5

✓= CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

ÉPREUVE	DURÉE DE L'ÉPREUVE	MODALITÉ
Fondamentaux	4 heures	Examen écrit
Composantes et solutions patrimoniales	4 heures	Examen écrit
Approche globale (épreuve de synthèse)	5 heures	Examen écrit
Analyse de presse	1 heure	Document écrit + soutenance 1h
Total	14 heures	

Remarque :

- L'épreuve « Approche globale (épreuve de synthèse) » est une épreuve de synthèse qui porte sur l'intégralité du programme (à savoir les modules « Fondamentaux », « Composantes et solutions patrimoniales » et « Approche globale »). En effet, les enseignements du module « Approche globale » s'appuient sur les connaissances enseignées dans les modules « Fondamentaux » et « Composantes et solutions patrimoniales », pour les mobiliser de façon transversale, afin d'élaborer des solutions personnalisées en fonction des attentes des clients (sécurité, etc.).

- L'analyse de presse est un travail de groupe. Les deux objectifs principaux sont d'initier les participants à la veille informationnelle, et de favoriser leur aisance rédactionnelle, deux dimensions essentielles dans ce secteur d'activité. Les groupes sont constitués lors du premier mois de la formation. Ce travail donne lieu à la rédaction d'un document écrit et d'une soutenance devant l'intégralité de la promotion (en général lors d'un déjeuner au cours d'une journée de formation).

ORGANISATION

Ce DU se déroule sous un régime de formation continue uniquement. La capacité d'accueil prévue est de 25 personnes. Le seuil d'ouverture de ce diplôme est fixé à 12 inscrits.

Le volume horaire de la formation est de 210 heures, auquel il faut ajouter 4 épreuves de contrôle des connaissances (30 jours de formation et 1,5 jour d'examens, soit un total de 31,5 jours).

Calendrier pour l'année 2020 (à titre indicatif) :

- 15, 16 et 17 janvier 2020
- 6, 7 et 8 février 2020
- 12, 13 et 14 mars 2020
- 2, 3 et 4 avril 2020
- 5, 6 et 7 mai 2020
- 4, 5 et 6 juin 2020
- 18 juin 2020 (examen et cours après midi)
- 9, 10, 11 et 12 septembre 2020
- 7, 8, 9 et 10 octobre 2020
- 4, 5, 6 et 7 novembre 2020
- 19 novembre 2020 (examen)
- 2, 3, 4 et 5 décembre 2020
- 17 décembre 2020 (examen)

Chaque journée de cours est d'une durée de 7h. Le samedi matin, 3h30 de cours sont prévues. Une heure sera ajoutée chaque mois pour la soutenance de l'analyse de presse, à l'occasion d'un déjeuner.

MODALITÉS D'ACCÈS : CANDIDATURE

Le nombre de places est limité. Par conséquent, la procédure de recrutement comprend une **sélection sur dossier, accompagnée éventuellement d'un entretien.**

Dates de dépôt : Dossier à déposer complet avant début novembre 2019 pour la 1^{re} session et avant début décembre 2019 pour la 2^e session.

Attention : La seconde session de recrutement est conditionnelle au nombre de places disponibles. Nous conseillons donc aux candidats de postuler dès la 1^{re} session.

FRAIS D'INSCRIPTION

Tarifs 2019-2020 : Salarié ou entreprise 4 500 €
Demandeur d'emploi 2 500 €

Ces tarifs n'incluent pas les frais de la procédure de VA 85 si nécessaire (le coût de cette procédure est actuellement de 50€).

Ce tarif comprend notamment une calculatrice financière ainsi que le matériel pédagogique (fiches pédagogiques, etc.).

 CONTACTS

Responsable pédagogique :

Nicolas Rautureau - nicolas.rautureau@univ-nantes.fr
Tél. +33 (0)2 40 14 16 53

Assistante de formation :

Sandrine Teissier - contact-ducgp@univ-nantes.fr
Tél. +33 (0)2 40 14 17 53

**Contacts communs à l'ensemble
des formations en Gestion de patrimoine**

Coordonnateur pédagogique :

Nicolas Rautureau - nicolas.rautureau@univ-nantes.fr
Tél. +33 (0)2 40 14 16 53

Contact service Formation continue :

Céline Brochu - celine.brochu@univ-nantes.fr
Tél. +33 (0)2 76 64 18 17

www.univ-nantes.fr/iae/formations